





# Les acteurs du **Sport-Santé**, les réseaux **Sport-Santé** et le positionnement des salles de remise en forme

Dr Jean-Luc GRILLON  
Médecin Conseiller, DRDJSCS  
Bourgogne/Franche-Comté  
Salon du BodyFitness, Paris, 16 mars 2019



# Les plans nationaux de santé

 <b>Liberté • Égalité • Fraternité</b> <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b>	 <b>Liberté • Égalité • Fraternité</b> <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b>
<b>MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ</b>	<b>MINISTÈRE DES SPORTS</b>
<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ</b>  Sous-direction de la prévention des risques  liés à l'environnement et à l'alimentation  Bureau alimentation et nutrition  Dossier suivi par : Michel CHAULIAC  Tél : 01 40 56 41 24</p> <p><b>DIRECTION DES SPORTS</b>  Sous direction de l'action territoriale  Bureau de la protection du public, de la promotion de la santé et de la prévention du dopage (DS/B2)  Dossier suivi par : Stéphanie LABAUJ Di Sondes ELFEKI-MHIRI  Tél : 01 40 45 93 27/ 01 40 45 97 15</p> <p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHESION SOCIALE</b>  Service des politiques sociales et médico-sociales  Sous-direction de l'autonomie des personnes  handicapées et des personnes âgées  Bureau de l'insertion et de la citoyenneté  Dossier suivi par : Cyrille MARTIN  Tél : 01 40 56 83 44</p> <p>La ministre des affaires sociales et de la santé,  La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation  populaire et de la vie associative  à  Mesdames et Messieurs les préfets de région,  Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des  agences régionales de santé  copie  Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de la  jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  Mesdames et Messieurs les préfets de département</p> <p><b>INSTRUCTION N° DS/DSB2/SG/DGS/DGCS/2012 /434</b> du 24 décembre 2012 relative à la mise  en œuvre opérationnelle des mesures visant à promouvoir et développer la pratique des activités  physiques et sportives comme facteur de santé publique, annoncées en conseil des ministres du 10  octobre 2012.</p> <p>Date d'application : Immédiate</p>	

2001/2005 2006/2010  
2011/2015

Programmes Nationaux Nutrition Santé  
(PNNS)

2003 - 2009 - 2014

Plans Cancer

2007

Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des  
personnes atteintes de maladies chroniques

2007

Plan Bien Vieillir

2010

Le plan Obésité

2012

Plan Sport-Santé-Bien-être

Plan national  
d'Action  
de prévention  
de la  
perte d'autonomie

septembre 2015



2001/2005 2006/2010  
2011/2015

Programmes Nationaux Nutrition Santé  
(PNNS)

2003 - 2009 - 2014

Plans Cancer

2007

Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des  
personnes atteintes de maladies chroniques

2007

Plan Bien Vieillir

2010

Le plan Obésité

2012

Plan Sport-Santé-Bien-être

2015

Le plan national d'action et de prévention de  
la perte d'autonomie

MA SANTÉ 2022  
UN ENGAGEMENT COLLECTIF

# L'action du gouvernement pour la santé de tous

Demain,  
la médecine de ville  
s'organise mieux  
et les professionnels  
travaillent ensemble



Des communautés de santé  
(CPTS) se généralisent :  
elles regroupent des  
professionnels qui s'associent  
pour répondre aux besoins  
de santé dans les territoires

« Au lieu d'aller  
aux urgences,  
j'ai pu faire examiner  
l'otite de ma fille  
par un médecin de ville »



Le recours de tous  
à un médecin traitant  
est garanti

Les actions  
de prévention sont  
plus nombreuses



Les soins non  
programmés sont  
assurés rapidement  
en ville





Les actions de prévention sont plus nombreuses



Les soins non programmés sont assurés rapidement en ville



Demain, les patients sont mieux orientés et les moyens médicaux mieux répartis

« J'ai accouché à 30 km de chez moi mais au moins, j'étais certaine de la qualité des soins que j'allais recevoir »



Demain, les professionnels modernisent leurs pratiques pour soigner

Des CPTS, des maisons et centres de santé, des hôpitaux pour assurer des missions de proximité

Des assistants médicaux pour libérer du temps médical

Des compétences renforcées chez certains professionnels pour un accès plus large aux soins

Des consultations par télémédecine, et un dossier médical partagé pour rapprocher patients et professionnels

réalisés par les professionnels de ville, hôpitaux de proximité



de chez moi mais au moins, j'étais certaine de la qualité des soins que j'allais recevoir >>>



Demain, les professionnels modernisent leurs pratiques pour soigner

<<< j'évite des déplacements fatigants entre ma maison de retraite et l'hôpital grâce aux téléconsultations avec mon médecin >>>



Des CPTS, des maisons et centres de santé, des hôpitaux pour assurer des missions de proximité



Ensemble, médecins et soignants peuvent apporter leur expertise croisée sur un même patient

Des assistants médicaux pour libérer du temps médical



Pour alléger leur charge de travail, les médecins s'appuieront sur des assistants

Des compétences renforcées chez certains professionnels pour un accès plus large aux soins



Une nouvelle profession d'infirmiers en pratique avancée assurera le suivi des malades chroniques

Des consultations par télémedecine, et un dossier médical partagé pour rapprocher patients et professionnels



Des avancées numériques vont faciliter le suivi des patients



# Dispositions législatives et réglementaires



# INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE DU 24 DÉCEMBRE 2012



Promotion et développement des APS = Priorité de Santé publique  
Les Agences Régionales de Santé (ARS) et les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) ont pour mission





Permet aux médecins traitants de prescrire une Activité Physique Adaptée aux patients atteints d'une Affection de Longue Durée

« Dans le cadre du **parcours de soins** des patients atteints d'une **affection de longue durée**, le **médecin traitant peut prescrire une AP adaptée** à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient ».

# DÉCRET APA (ET ANNEXES)

Fixe les conditions de dispensation des Activités Physiques Adaptées

## Objectif

Permettre à une personne d'adopter un mode de vie physiquement actif sur une base régulière afin de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liés à l'affection de longue durée dont elle est atteinte.

## Techniques

Les techniques mobilisées relèvent d'activités physiques et sportives et se distinguent des actes de rééducation qui sont réservés aux professionnels de santé, dans le respect de leurs compétences.

# INSTRUCTION INTERMINISTERIELLE DU 3 MARS 2017

## Des orientations

Fixe **orientations et recommandations** pour le déploiement sur le territoire national **du dispositif de dispensation de l'activité physique prescrite** par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée

## Un Guide

Propose **un guide** visant à donner aux **services de l'Etat et aux structures et professionnels de santé, médico-sociaux et du sport** impliqués dans la mise en œuvre du dispositif des outils pour :

- **Faciliter** la prescription
- **Recenser** les offres locales
- **Construire** des systèmes intégrés
- **Contribuer** à mobiliser des financements



Les dynamiques  
en région :



# Sport Santé Bien-Être en Haut de France

Un Centre Hospit./pôle de santé (Douai) et deux autres pôles de santé (Boulogne sur Mer et Dôle en BFC)

Des opérateurs (Sud-Aisne en Forme, IRBMS Lille,...)



EFFORMIP (Equipe pour Favoriser la Forme dans l'Intérêt des Patients) en Occitanie et Nouvelle Aquitaine : premier réseau sport santé en France lancé en 2005

Prescri'mouv couvre le territoire Grand Est en s'appuyant sur des partenariats tissés avec des associations compétentes et reconnues qui proposent une offre locale en activité physique. Cette offre est coordonnée par 8 réseaux de professionnels.



En savoir plus  
[prescri-mouv-grandest.fr](http://prescri-mouv-grandest.fr)

# m@uv

*Bouger plus pour vivre mieux !*



réalta photos - Focelle / Biscapras





étape 1

**RENDEZ-VOUS AVEC  
LE MÉDECIN TRAITANT**



étape 2

**PRISE DE CONTACT AVEC LE  
PROFESSIONNEL DU DISPOSITIF**



étape 3

**RÉALISATION DU BILAN INITIAL**



Trois types de parcours peuvent être proposés au patient en fonction de son profil et de ses besoins

**Parcours 1**

**Conseils en matière d'activité physique**

**Apport de conseils** en vue d'une pratique en autonomie ou d'une inscription dans un club ou une association sportive.

**Parcours 2**

**Créneau sport santé**

**Pratique d'une activité physique encadrée** par un professionnel qualifié. Ces créneaux sont exclusivement proposés et délivrés par des structures labellisées.



**Parcours 3**

**Accompagnement spécifique**

**Séances collectives et/ou individuelles** (huit au maximum) ayant pour objectif de rendre confiance au patient, de l'aider à mieux appréhender ses capacités physiques et le plaisir à pratiquer une activité physique en amont d'un accompagnement vers une reprise progressive et en toute sécurité.

étape 4

**VALIDATION DU PARCOURS  
PAR LE MÉDECIN TRAITANT**



étape 5

**RÉALISATION DU BILAN FINAL**

# CONTACT

**Pour votre santé  
passez à l'action**

Le réseau sport-santé de  
Bourgogne Franche-Comté  
vous accompagne dans votre  
reprise d'activité physique  
près de chez vous.

Parlez-en à votre médecin

**L'activité physique régulière:**

- Améliore le fonctionnement du cœur
- Diminue le mauvais cholestérol
- Réduit les risques d'apparition de certains cancers (sein, colon...)
- Réduit les facteurs de risques et prévient les complications du diabète
- Aide à lutter contre le surpoids...

**Parcours  
d'Accompagnement  
Sportif pour la  
Santé**

**Renseignements**  
Marie-Lise THIOULET  
Tél : 03.81.48.36.52  
[marie-lise.thiollet@rssbfc.fr](mailto:marie-lise.thiollet@rssbfc.fr)

**RSS BFC**  
Réseau Sport-Santé Bourgogne Franche-Comté

Marie-Lise THIOULET  
Chef de projet  
RSS Bourgogne Franche-Comté  
[marie-lise.thiollet@rssbfc.fr](mailto:marie-lise.thiollet@rssbfc.fr)

06.16.06.16.83

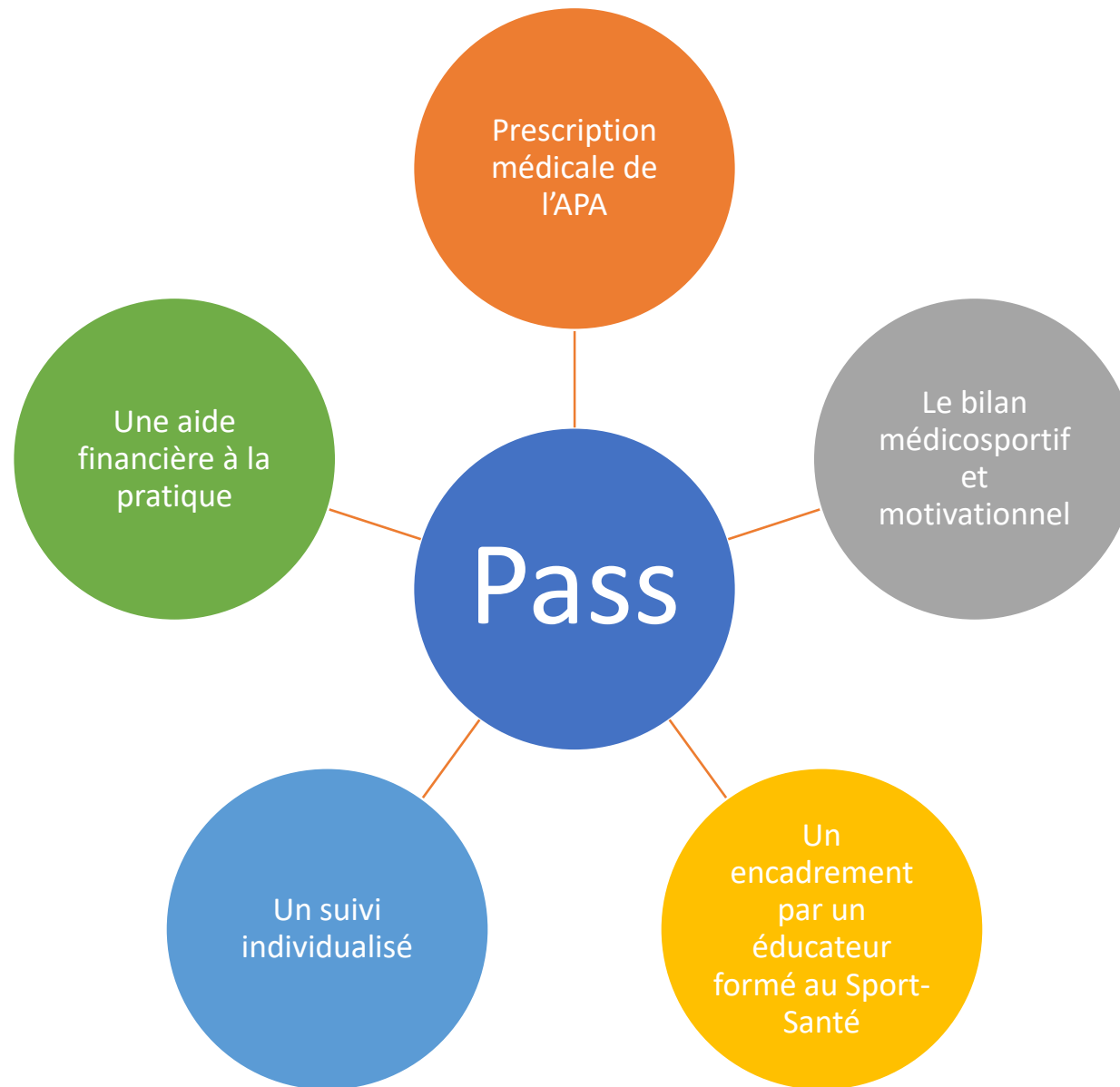
03.81.48.36.52

# Réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté

Organisation territoriale rendant accessible pour chacun la pratique Régulière, Adaptée, Sécurisante et Progressive d'une activité physique (RASP)

Le RSS BFC se fixe 3 objectifs opérationnels:

- sensibiliser, informer et éduquer le grand public
- soutenir les professionnels, réseaux et établissements de santé, dans l'accompagnement des patients
- coordonner, améliorer et sécuriser les pratiques professionnelles en lien avec les autres réseaux de santé et médico-sociaux





# Sport Santé Bien-Être Auvergne Rhône Alpes (ARS/DRDJSCS)

Annuaire (associations, salles de remise en forme,...) :  
mobilisation CROMS Auvergne

Un dispositif  
d'accompagnement par  
département (exemple : DAHLIR  
dans l'Allier, CDOS 42,...)



Sport Santé Pays de Loire (Activez votre santé) :

CROS/CREPS de Nantes/Conseil Régional, SRAE (référent nutrition)



# Bretagne Sport Santé :

Comité de pilotage du  
PRSSBE Bretagne

Offres sport santé sur site  
internet et guide de  
recherche, plus opérateurs  
(formation,...)



Ile de France :

Dispositif  
Prescri'Forme





# Prescri'Forme IDF :

Médecins  
généralistes,  
spécialistes,  
Hospitaliers ou  
libéraux



# Prescri'Forme IDF :

Patients en ALD, obésité,  
HTA

Plateformes  
téléphoniques  
départementales et  
centres de références



# Prescri'Forme IDF :

Evaluation initiale et finale

Programmes passerelles,  
clubs certifiés, clubs  
référencés, pratique  
autonome



# Normandie Sport Santé

Travail partenarial :  
ARS/DRDJSCS/URML  
Normandie

MENAPT : réseau de  
médecins correspondants en  
AP thérapeutique (Eure/Seine  
Maritime et extension)



Portail Sport Santé Bien-Être  
en Centre Val de Loire :  
ARS/DRDJSCS/CNDS/CROS :

Pass Sport Santé et 6  
référents en DDCS/DDCSPP  
et DD ARS, deux types  
d'offres (Sport Santé  
maladies chroniques et Sport  
Santé Bien-Être)



# Mon Sport Santé PACA (opérateur : Agita en 83 et 06):

-Parcours sport santé  
(repérage, bilan coordonné par  
médecin, orientation à partir du  
recensement)

-Pratiques : autonome, offre  
SSBE (CACI), offre APAP (CACI)  
et ETP



Sport Santé Corse

AAP 2018 (associations)



Maita'i Sport Santé  
en Polynésie Française :

séminaire en juillet  
2018



# Sport Santé Guadeloupe



Démarche au sein du  
centre de santé du  
CREPS Antilles Guyanne



Sport Santé Réunion-Mayotte (DJSCS et ARS) : la prévention santé par le sport (associations ou collectivités)

Deux labels :

-niveau 1 : Sport pour Tous (CACI)

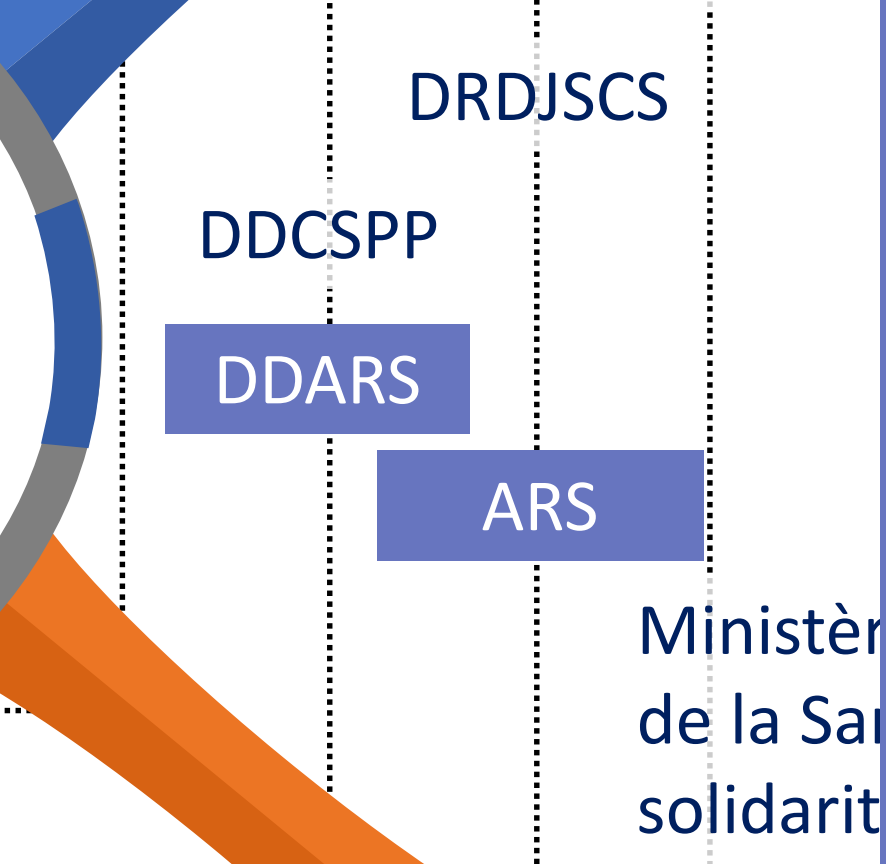
-Niveau 2 : Sport sur ordonnance (ALD, obésité, sans limitation fonctionnelle sévère)

STRATÉGIE NATIONALE SPORT-SANTÉ

Comité interministériel  
Validation dans le premier semestre 2019



# Organisation du Sport-Santé



**AGENCES RÉGIONALES DE  
SANTÉ**

**ET DÉLÉGATIONS  
DÉPARTEMENTALES**

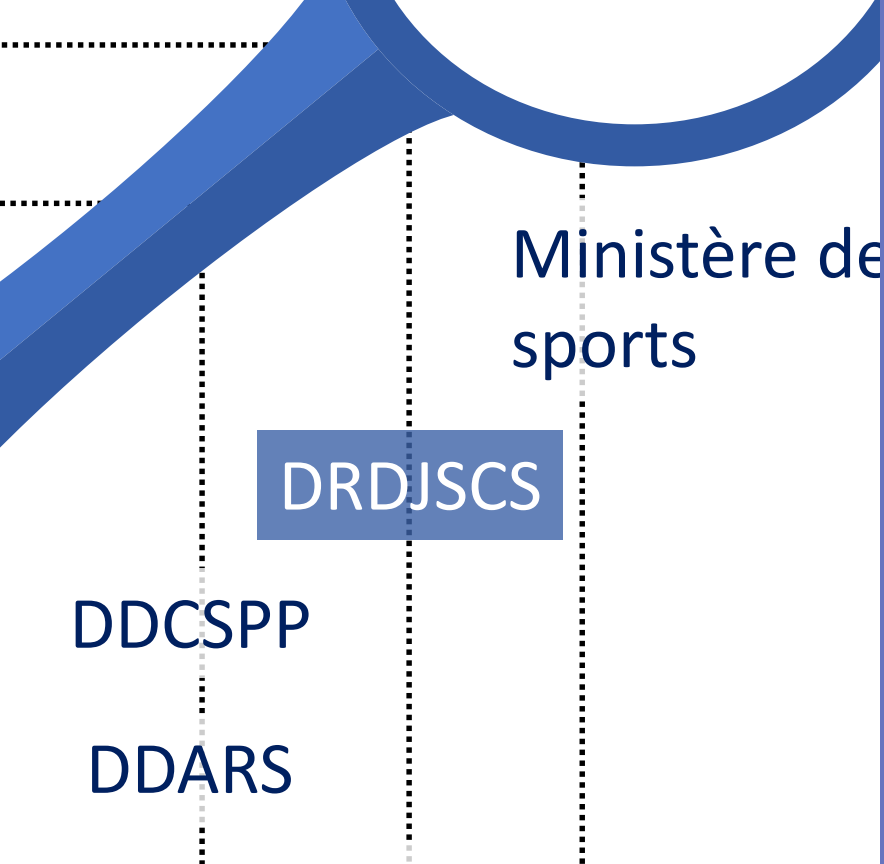
**ARS SIÈGE ET DDARS**

**1/ Prévention et  
promotion de la santé**

**2/ Veille et sécurité  
sanitaires**

**3/ Organisation de l'offre  
de soins en ambulatoire  
(médecine de ville) et en  
établissements de santé  
(hôpitaux...)**

**4/ Organisation de la  
prise en charge médico-  
sociale**



**DIRECTION RÉGIONALE DE LA  
JEUNESSE, DES SPORTS ET  
DE LA COHÉSION SOCIALE**

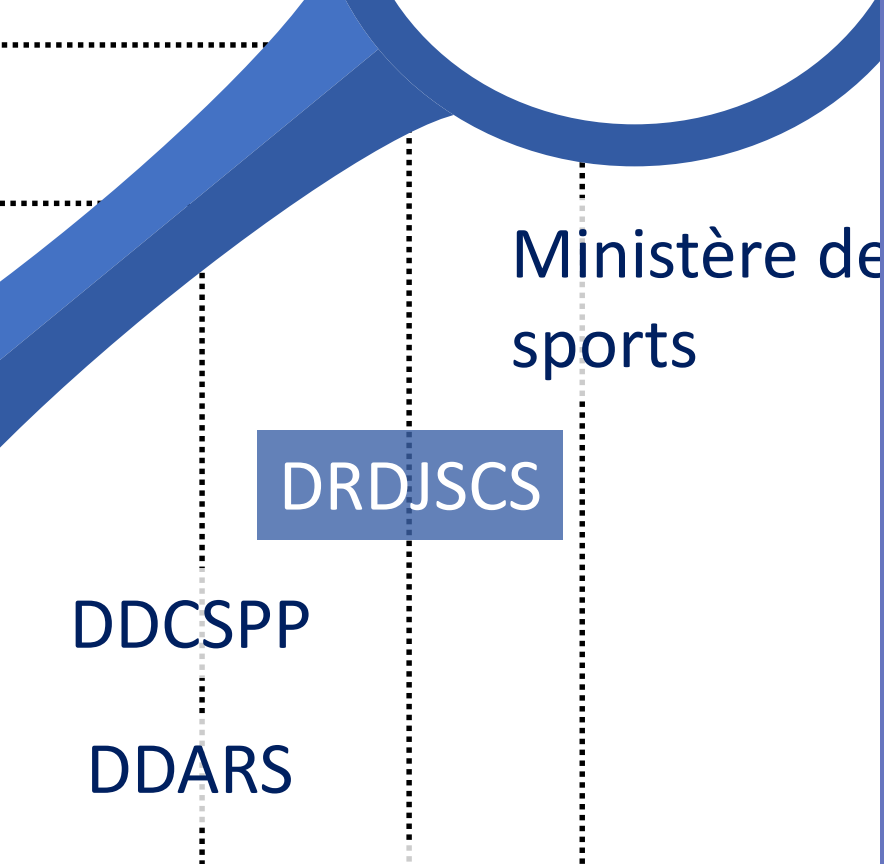
**1/ Politiques  
sociales**

**2/ Politiques  
Jeunesse, vie  
associative, égalité  
et citoyenneté**

**Fonctions  
Supports**

**3/ Politiques  
sportives**

**4/ Politiques de  
Formation,  
certification,  
Emploi**



**DIRECTION RÉGIONALE DE LA  
JEUNESSE, DES SPORTS ET  
DE LA COHÉSION SOCIALE**

### 3/ Politiques sportives

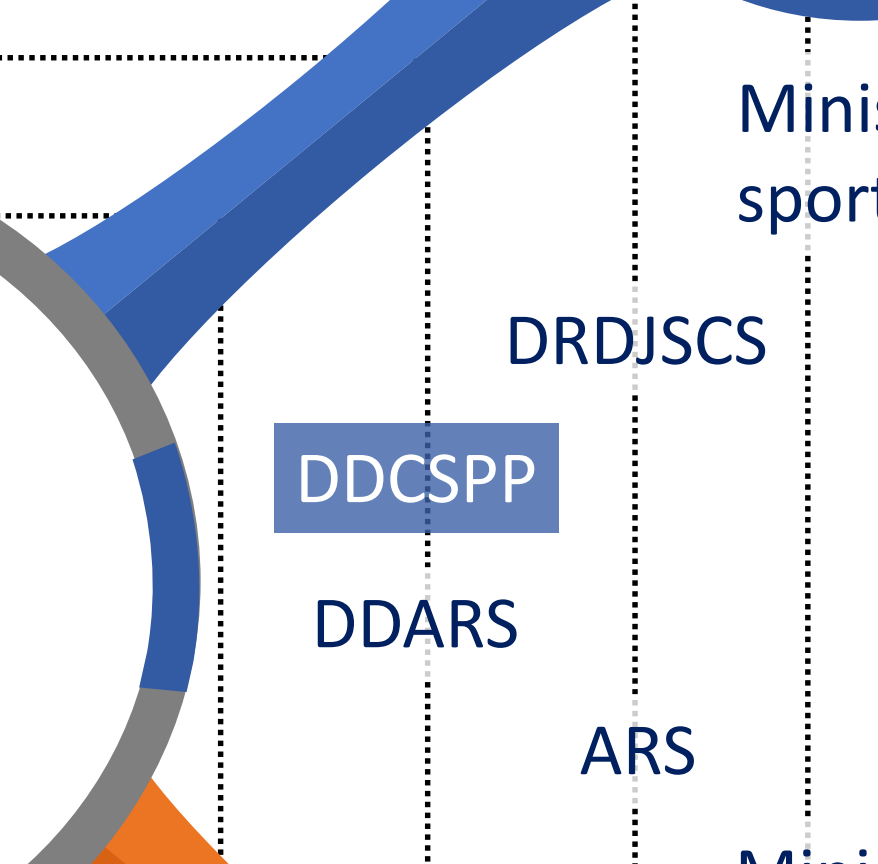
La performance du sport de haut niveau

Le développement du sport pour faire un droit accessible à chacun sur l'ensemble du territoire

Renforcer les valeurs éducatives et citoyennes, promouvoir l'éthique du sport et protéger les sportifs

Lutter contre la sédentarité et promouvoir explicitement la contribution d'une pratique sportive régulière à la santé

Développement de l'économie du sport et de l'emploi dans ce secteur



DIRECTIONS  
DÉPARTEMENTALES DE LA  
COHÉSION SOCIALE ET DE LA  
PROTECTION DES  
POPULATIONS

**DDCS** ET **DDCSPP** SELON  
LES DÉPARTEMENTS

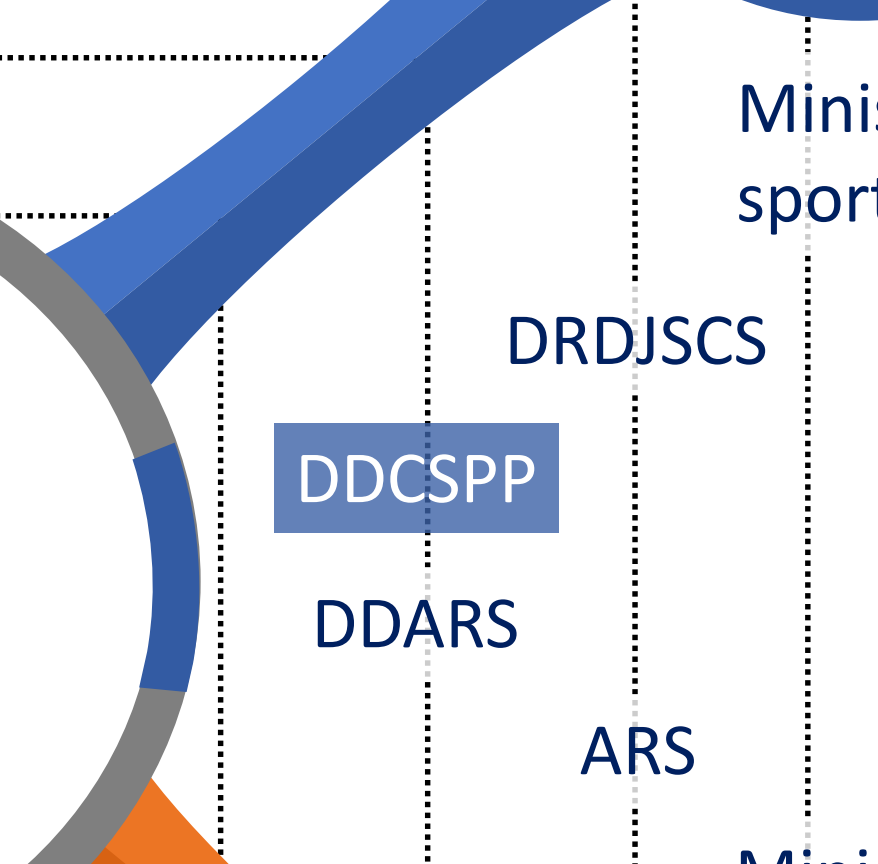
**1/ Services  
vétérinaires**

**2/ Jeunesse,  
Sport et Vie  
associative**

**3/ Logement et  
accès aux  
droits**

**4/ Concurrence,  
consommation,  
répression des  
fraudes**





DIRECTIONS  
DÉPARTEMENTALES DE LA  
COHÉSION SOCIALE ET DE LA  
PROTECTION DES  
POPULATIONS

**DDCS** ET **DDCSPP** SELON  
LES DÉPARTEMENTS

## 2/ Politiques sportives

Réglementation établissements d'APS éducateurs sportifs

Homologation des enceintes sportives et équipements sportifs

Sport et Santé

Centre national pour le développement du sport (CNDS)

Promotion des activités physiques et sportives

Manifestations sportives

Accompagnement de l'emploi sportif

Sport, éducation, mixité, citoyenneté



Conseil départemental

Conseil Régional

**CONSEIL  
RÉGIONAL**

Lycéens et étudiants

- Enseignement et recherche

- Formation professionnelle

- Développement économique

- Sport, en particulier dans le soutien aux ligues, à la formation et aux grands événements

- Santé

Commune  
Interco

Conseil départemental

Conseil Régional

**CONSEIL  
DÉPARTEMENTAL**

Petite enfance

Seniors

Handicap/Perte d'autonomie

Action sociale et précarité

Aménagement des espaces naturels

Culture et tourisme

Sport, en particulier dans le soutien aux Comités sportifs, aux clubs, à la formation et aux grands événements

Club



Professionnel de Santé -  
Usagers

Commune  
Interco

# COMMUNE

# INTERCOMMUNALITÉ

Petite enfance et enseignement du premier degré

- Action sociale et précarité

- Aménagement de l'espace public et gestion des équipements sportifs de proximité

- Santé, notamment dans le cadre de la mise en place de **Contrats Locaux de Santé**

- Sport : Les aides et les subventions aux associations sportives les équipements sportifs, activités des fonctionnaires territoriaux sportifs

- Le handicap

- Les seniors

LE PARCOURS SPORT-SANTÉ

REPÉRAGE

CONSEIL

PROJETS  
SPORTIFS  
PERSONNALISÉS

# Parcours et Réseaux Sport-Santé

Les besoins  
Évaluer

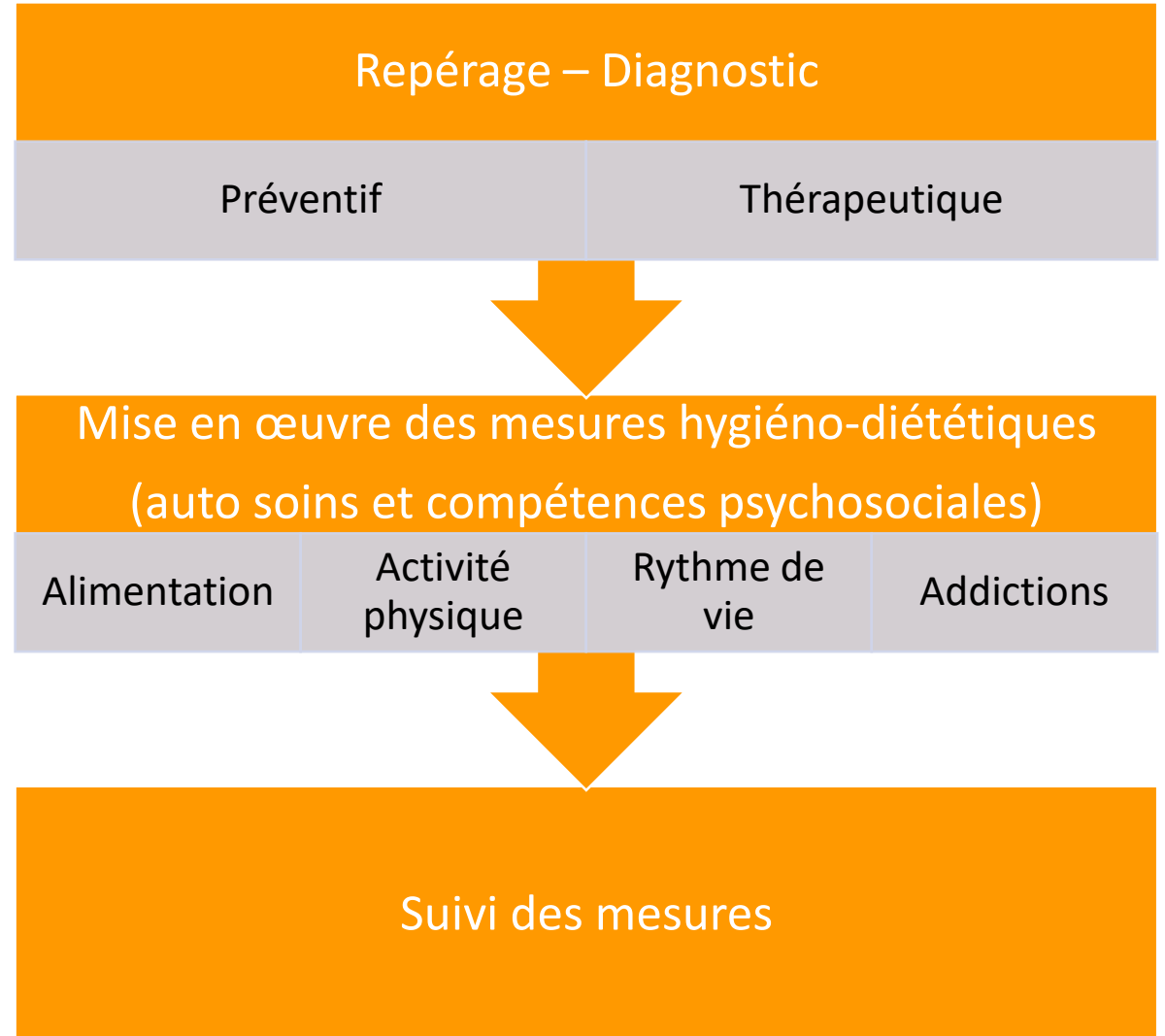
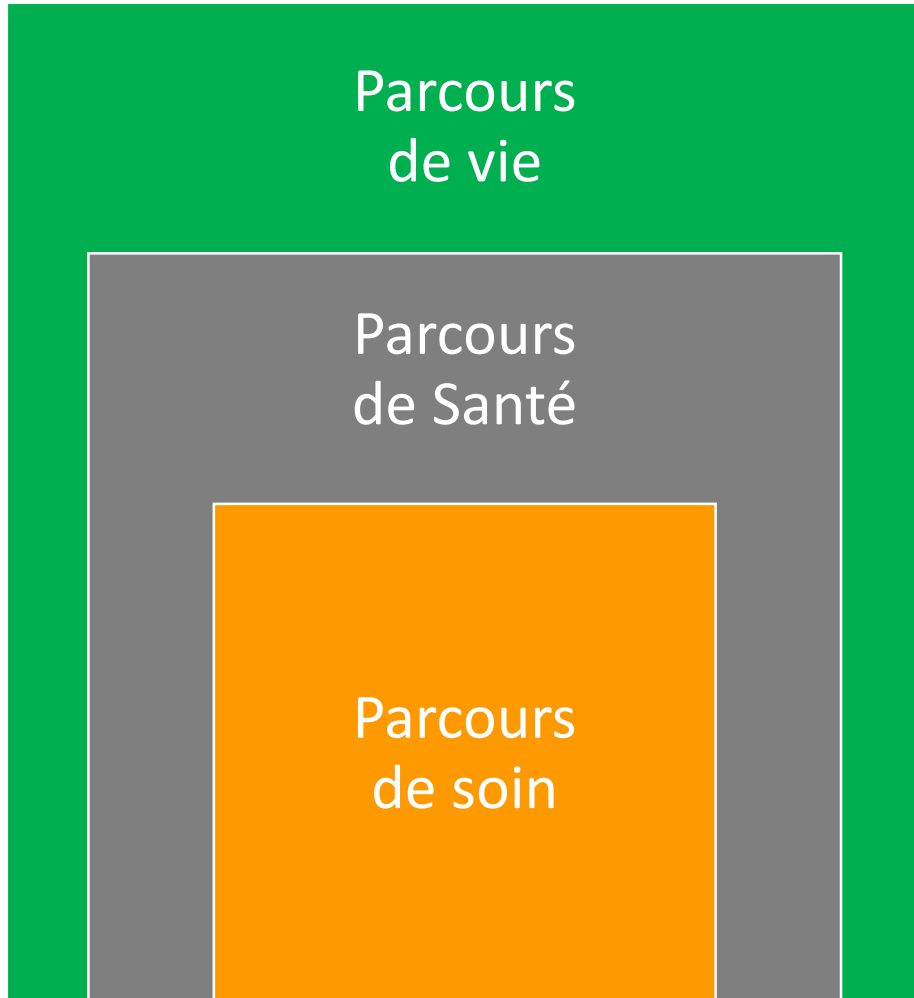
Voies

Le Changement  
Sensibiliser

Les repères  
Savoir

Le choix  
Pouvoir

# Le parcours éducatif en santé



SANTÉ GLOBALE

APS  
structurées

ALIMENTATION

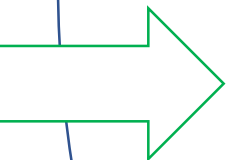
Activité  
physique  
quotidienne

RYTHME DE VIE

Réduction de la  
sédentarité

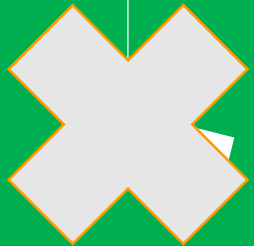
ADDICTIONS

BON USAGE DU  
MÉDICAMENT



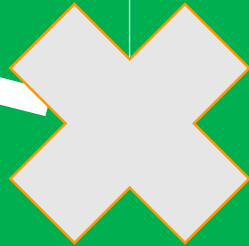
# LE PARCOURS SPORT-SANTÉ

REPÉRAGE



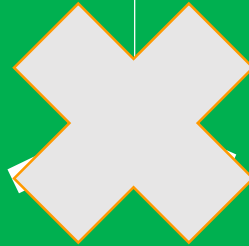
Les besoins  
Évaluer

INFORMATION



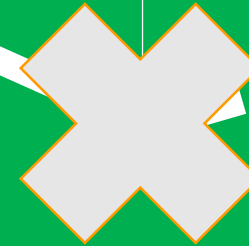
Les repères  
Savoir

CONSEIL



Les options  
Vouloir

ORIENTATION



Le choix  
Pouvoir

PROJET  
SPORTIF  
PERSONNALISÉ



Le Changement  
S'engager



En milieu de soin

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

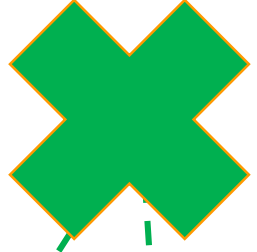


Démarche d'Éducation Thérapeutique du Patient



ATELIER PASSERELLE  
INTÉGRÉ À UN PROGRAMME D'ETP

En milieu ordinaire



Créneau  
Sport-Santé  
(club, salle,...)

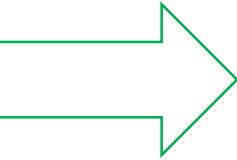
Démarche d'Éducation Sportive Sport-Santé



Activité en  
structure (Club,  
salle,...)



Autonomie



Annexe 11-7-1 : Compétences requises pour la validation des certifications fédérales à des fins d'encadrement des patients reconnus en affection de longue durée mentionnées à l'article D 1172-2

1. Être capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé.
2. Mettre en œuvre une évaluation initiale de la situation de la personne en incluant des évaluations fonctionnelles propres à la pratique physique envisagée, ainsi que l'identification des freins, des ressources individuelles et des capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome, par des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés.
3. Concevoir une séance d'activité physique en suscitant la participation et l'adhésion de la part du patient.
4. Mettre en œuvre un programme : Animer les séances d'activité physique et sportive ; évaluer la pratique et ses progrès ; soutenir la motivation du patient ; détecter les signes d'intolérance lors des séances et transmettre les informations pertinentes au prescripteur dans des délais adaptés à la situation.
5. Evaluer à moyen terme les bénéfices attendus du programme : établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs et les personnes, établir un dialogue entre les acteurs selon une périodicité adaptée à l'interlocuteur.
6. Réagir face à un accident au cours de la pratique en mobilisant les connaissances et les compétences nécessaires à l'exécution conforme aux recommandations des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés (attestation PSC-1)
7. Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques

ANNEXE 4 - TABLEAU DES INTERVENTIONS DES PROFESSIONNELS ET AUTRES INTERVENANTS

DOMAINES D'INTERVENTION PREFERENTIELS DES DIFFERENTS METIERS				
Limitations Métiers	Aucune limitation	Limitation minimale	Limitation modérée	Limitation sévère
Masseurs Kinésithérapeutes	+/-	+	++	+++
Ergothérapeutes et psychomotriciens (dans leur champ de compétences respectif)	(si besoin déterminé)	(si besoin déterminé)	++	+++
Enseignants en APA	+/-	++	+++	++
Educateurs sportifs	+++	+++	+	non concernés
Titulaires d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+ <sup>1</sup>	non concernés
Titulaires d'un diplôme fédéral inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+ <sup>1</sup>	non concernés

<sup>1</sup> Concernés à la condition d'intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire

Fédération nationale

Ligue/COREG

CODEP

CDOS

FÉDÉRATIONS LIGUES  
ET COMITÉS  
RÉGIONAUX  
DÉPARTEMENTAUX  
SPORTIFS



Aviron Santé





Merci de votre  
attention